

Image not found or type unknown



## Reprendre son logement avant la fin du bail

Par **baran marie laure**, le 10/11/2016 à 19:46

Bonjour,

Actuellement à l'étranger, nous avons mis notre maison en location avec un bail de 3 ans. Malheureusement nous devons rentrer en France l'été prochain et je voulais savoir si je pouvais mettre un terme au contrat de location pour pouvoir récupérer et vivre dans notre maison? Merci

Par **youris**, le 10/11/2016 à 20:23

bonjour,

la réponse est non, vous devez attendre la fin du bail pour récupérer votre logement en prévenant votre locataire au moins 6 mois avant la fin du bail.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F929>

salutations